

Jeudi 3 avril

Budget primitif voté

Le nouveau conseil municipal a découvert et voté « son » premier budget de la mandature.

- Budget du lotissement de la prairie : Opération d'écriture seulement, le lotissement étant terminé. 94 922 € en fonctionnement 81 568 € en investissement.
- Budget assainissement : La redevance, la même depuis 2005, est reconduite : 60 € pour le raccordement (15 € à la gare) + 0,30 € par m3 d'eau usée. Pour le budget, c'est 88 844 € en fonctionnement et 66 058 € en investissement.
- Budget commune : S'agissant des taux d'imposition, ils sont également reconduits, les mêmes depuis 3 ans : Taxe d'habitation 4, 85 – Foncier bâti 9,54 – Foncier non bâti 30, 36. Pour le budget 2014, c'est 260 873 € en fonctionnement et 142 174 € en investissement.

Au cours de la même réunion, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- Correspondant défense : Denis Chevalier.
- Cérémonie commémorative du 8 mai à 11 h 30 place du souvenir.
- Horaires du secrétariat toute l'année : lundi et mardi de 14 h à 18 h, mercredi de 9 h à 12 h, jeudi de 17 h à 19 h.